

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 43 (1898)
Heft: 7

Rubrik: Nouvelles et chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Berne, le 7 juillet.

Création de quatre compagnies de mitrailleuses à cheval. — Les chevaux des officiers de cavalerie. — Acquisition d'une batterie d'essai Krupp à tir rapide. — Améliorations demandées pour la caserne de Thoune. — L'assemblée générale de la Société des officiers à St-Gall.

La session de l'Assemblée fédérale qui a pris fin le 2 juillet a été marquée par trois décrets d'intérêt militaire. Le plus important porte création de quatre compagnies de mitrailleurs à cheval et entraîne une dépense de 400 000 fr. pour acquisition de matériel. Au Conseil des Etats, le projet s'est heurté à une opposition motivée par des considérations militaires. Les objections formulées à cette occasion sont toutefois réfutées par les grands services que la mitrailleuse Maxim rend actuellement aux Anglais dans leur guerre de l'Inde.

Les deux autres décrets concernent la fourniture de chevaux de service aux officiers de cavalerie et l'acquisition d'une batterie Krupp de canons à tir rapide. On évalue à 64 000 fr. par an la dépense supplémentaire permanente qui sera la conséquence du premier de ces arrêtés. Grâce à ce sacrifice, on verra disparaître l'anomalie de l'officier de cavalerie ne possédant pas de cheval.

Contrairement à ce que faisait prévoir ma dernière chronique, le Conseil fédéral n'a proposé et les Chambres n'ont voté l'acquisition que d'une seule batterie d'essai de canons à tir rapide. Il n'en résulte nullement que la Confédération renonce à essayer une seconde batterie, fournie par une autre maison que Krupp.

Sans doute, le rapporteur du Conseil des Etats, M. Blumer (Zurich), a déclaré que l'essai entrepris actuellement serait suivi, en cas de réussite de la commande à la maison Krupp de nos 56 batteries de campagne, mais des informations prises à bonne source me permettent de dire que cela n'est point exact. La Confédération a gardé toute sa liberté et l'autorité militaire entend en user pour procurer à notre artillerie, sans aucune précipitation, le meilleur canon possible. Il est en effet très désirable que nous mettions à profit, en cette occasion, la concurrence des maisons les plus renommées; et il faut regretter que la maison Schneider et Cie (Creusot) n'ait pu être prête pour le concours de pièces qui vient d'avoir lieu.

La batterie Krupp dont l'acquisition vient d'être décrétée coûtera, avec la munition, 300 000 fr. Lorsqu'il s'agira de la commande définitive, la Confédération n'achètera probablement à l'étranger que la bouche à feu; tout le reste, affût, caisson, munitions, sera fabriqué en Suisse.

Les officiers qui ont fait une école centrale à Thoune connaissent l'insuffisance de la caserne de cette place d'armes. Elle a d'ailleurs été signalée à diverses, en particulier cette année, dans un rapport d'inspection de M. le colonel divisionnaire Bühlmann. Non seulement les officiers ne peuvent être logés convenablement, mais la caserne ne leur offre, pas plus qu'à la troupe, le moindre local de délasserment. Elle semble organisée de manière à obliger le milicien à passer ses loisirs dans les nombreuses pintes qui se disputent sa clientèle. Les aubergistes de Thoune ont toujours considéré cet état de choses comme favorable à leurs intérêts, et ils l'ont manifesté par une sourde mais efficace opposition à l'établissement d'une cantine.

Il y a deux ans, M. le député Schumacher, de Lucerne, avait émis le vœu au Conseil des Etats qu'on étudiait l'agrandissement de la caserne de Thoune. Au mois de juin dernier, au Conseil national, la question a été reprise par M. Ming, député d'Obwald, qui a recommandé au Conseil fédéral la construction d'une caserne d'officiers, pourvue de locaux de délasserment à l'usage des officiers, des sous-officiers et des soldats. Dans le but de désarmer la résistance des aubergistes, M. Ming a même imaginé d'interdire tout débit de boissons alcooliques dans les cantines de la nouvelle caserne. Le chef du Département militaire ne s'étant pas expliqué sur le vœu de M. Ming, c'est un député au Conseil des Etats, M. Python, qui a entrepris de poser nettement la question au moyen d'une motion formelle. Il n'a toutefois pas eu besoin de déposer sa motion, attendu que le chef du Département militaire a donné l'assurance au Conseil des Etats, à propos de la discussion de la gestion, que les plans de la caserne d'officiers seraient dressés et que des propositions seraient faites aux Chambres à cet égard.

En faisant preuve d'une sollicitude éclairée pour le bien-être moral et physique de la troupe, nos députés prennent le meilleur moyen de rendre populaire le service militaire. Qu'ils se donnent la peine d'étudier les améliorations possibles, ainsi que cela vient d'être fait à propos de la place d'armes de Thoune, et ils auront droit à notre reconnaissance. Dans la vaste administration militaire, leur zèle de réforme et de progrès trouvera constamment de l'occupation. L'exemple suivant, emprunté encore à la place d'armes de Thoune, leur montrera comment les meilleures intentions de l'administration sont parfois paralysées par la négligence ou le mauvais vouloir du personnel subalterne.

A la grande satisfaction de la troupe, des bains ont été installés dans

la caserne de Thoune comme dans quelques autres casernes, mais voici qu'on s'est imaginé de ne les ouvrir que deux fois par semaine. De plus, la veille des jours fériés, le bain reste fermé sous prétexte que l'ouvrier chargé du service est libre dès 4 heures du soir ! Grâce à ces chinoiseries, j'ai vu des soldats du train revenir d'une excursion couverts de poussière et de sueur et blessés jusqu'au sang par la selle : un bain leur eût procuré un soulagement aussi agréable que mérité, mais l'administration de la caserne le leur refuse. Très disciplinés, ces pauvres soldats ne soufflent mot, mais ce n'est pas un motif de ne pas publier leurs justes griefs.

— La Société suisse des officiers a tenu son assemblée générale trisannuelle du 2 au 4 juillet à St-Gall. Les délégués des sections se sont réunis le 2 juillet et ont eu une longue séance pour liquider la partie administrative, pour entendre le rapport du jury des travaux de concours et pour voter diverses propositions à présenter à l'assemblée générale plénière du surlendemain.

Un crédit annuel de 1500 fr. a été accordé au Comité central pour faciliter la publication de travaux militaires d'une certaine importance. Le Comité a proposé également et l'assemblée a voté la nomination par le nouveau comité d'une commission chargée de grouper en un seul organe les journaux et revues militaires suisses. Les délégués de la Suisse française ont combattu cette proposition, les revues bilingues n'ayant jamais réussi en Suisse et perdant tout intérêt. La fusion des revues de langue allemande aurait par contre certainement l'avantage de concentrer des efforts aujourd'hui un peu disséminés.

La proposition de la Société des officiers d'administration de demander aux autorités (?) fédérales une indemnité pour les changements de l'équipement n'a pas fait de majorité ; on lui a substitué celle de la section de Berne de réclamer une troisième indemnité d'équipement.

Le dimanche 3 juillet, chaque arme a tenu séance pour son compte et a entendu une conférence suivie d'une discussion, sur des questions d'actualité ou sur les réformes et les progrès à accomplir dans l'armée. L'infanterie a écouté un rapport du colonel J. Isler sur l'instruction du fantassin et au cours du débat on a parlé de la récente brochure du capitaine d'état-major Sonderegger : *Ein Wendepunkt in unserer militärischen Entwicklung*, au sujet de laquelle nous reviendrons dans notre prochaine livraison.

Enfin, lundi, dans leur séance plénière, les officiers ont entendu une étude fort intéressante du colonel R. Weber, sur l'importance stratégique de la neutralité de la Suisse dans les guerres de 1798-1800, de 1814-1815 et de nos jours.

Lausanne a été désigné comme Vorort pour la période triennale commençant en 1899 et pour recevoir la fête des officiers en 1901.

CHRONIQUE ALLEMANDE*(De notre correspondant particulier.)*

L'anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur. — Les journaux et le développement de l'armée allemande. — Manœuvres au Tempelhof. — Promotions et mutations. — Création projetée de trois corps d'armée.

Je vous ai dit quelques mots dans ma dernière chronique de l'anniversaire décennal de l'avènement au trône de l'empereur. On n'a pas fait en somme de grandes fêtes, l'empereur n'y tenait pas. On s'est borné à une revue à Potsdam et à une allocution aux troupes qui y étaient rassemblées. Le souverain a exprimé ses sentiments à l'égard de l'armée, qu'il considère, disait-il, comme « le plus sûr soutien du trône ». Les journaux libéraux ont naturellement fait leurs remarques et leurs réserves à l'endroit de cet aphorisme, en rappelant cette phrase de notre hymne national : « Ni chevaux, ni chevaliers ne protégeront les hauteurs où se tiennent les princes ¹ » N'importe que je suis de l'opinion que les monarques, et en général les gouvernements, feront bien d'élever leurs soldats dans l'obéissance et le dévouement, s'ils veulent s'éviter des jours néfastes et des revers. « Aux gros bataillons la victoire », a dit un jour Bismark, et, et, dans les affaires de l'intérieur, les bataillons seront utiles quand même à quelque chose. On l'a vu à Milan. Chez nous, les élections du 16 juin ont aussi été une preuve de l'instabilité de notre situation; nous aussi, nous avons eu notre « Krawall » à Erfurt.

— Nos journaux ont consacré plusieurs articles de fond au jubilé décennal de l'empereur. La *Post* en a publié une série sur « le Développement de l'armée allemande dans les dix dernières années »; elle a montré combien l'armée avait augmenté et amélioré son organisation et son instruction au cours de cette dernière période. Elle a rappelé les motifs qui avaient conduit au service de deux ans, et quoique ce service réduit n'ait jamais rencontré de partisans parmi les officiers, il réalise cependant un allègement si considérable des charges de la population, qu'on ne l'abandonnera plus, cela est certain. On n'a pas remarqué d'ailleurs que le service de deux ans présentât des désavantages au point de vue de la discipline et de l'instruction des troupes.

— Le caractère et les aptitudes spéciales de Guillaume II sont fort bien dépeints dans un article de la *Gazette de Cologne*. Les journaux progressistes, eux, ont préféré chanter les louanges de Frédéric III, qu'ils disent « leur homme ». En cela, ils se trompent fort : Frédéric III était un aristocrate pur sang. S'il avait régné plus longtemps et dans d'autres conditions, il aurait bel et bien été aussi obligé de modifier et de tempérer

¹ Nicht Ross, nicht Reisige schützen die steile Höh' wo Fürsten stehn.

ses opinions politiques, comme doivent souvent le faire les princes héréditaires en prenant le pouvoir. J'ai eu moi-même l'occasion de me former un jugement sur le caractère de Frédéric III et sur ses nombreuses et d'ailleurs excellentes qualités. Son extérieur et sa figure chevaleresques lui attiraient partout des amis et des adorateurs, mais il était d'une intransigeance extrême à l'endroit de son origine princière et de sa dignité. Un manque d'égards sur ce point-là pouvait l'exaspérer.

— Vous connaissez la prédilection de l'empereur pour l'emploi de la cavalerie dans la bataille. Ce penchant du souverain nous a valu un spectacle imposant, le 11 juin, au Tempelhof. On y avait rassemblé les 8 régiments de cavalerie de la Garde et la 5^e brigade de cavalerie du 3^e corps, brigade composée du 2^e dragons et du 3^e lanciers. Les dragons sont en garnison à Schwerdt sur l'Oder, les lanciers à Fürstenwalde ; ils avaient les uns et les autres plusieurs journées de marche à faire pour arriver à Tempelhof.

La division de cavalerie de la garde a pour chef le lieutenant-général comte de Wartensleben, le fils du général dont j'ai parlé dans une de mes dernières chroniques. Elle est formée de quatre brigades : la première de cuirassiers, la seconde de lanciers, la troisième de dragons et la quatrième mixte, composée de hussards de la garde du corps et du 2^e lanciers.

L'empereur devait passer d'abord l'inspection des cuirassiers et du 2^e lanciers. Il était accompagné du prince héréditaire Frédéric-Auguste de Saxe et d'une nombreuse suite. L'impératrice l'accompagnait à cheval avec son chambellan et sa dame de cour, M^{lle} de Gersdorff, celle dont le père a été mortellement blessé à Sedan. L'inspection terminée, la division de la garde, soutenue par deux batteries à cheval, se massa à la lisière occidentale du champ de manœuvres. La 5^e brigade marquait l'ennemi à l'orient ; elle fit ouvrir le feu par sa batterie à cheval. Les batteries de la garde répondirent par un tir accéléré d'une position masquée. Une brigade de la division fit la reconnaissance du terrain et de l'ennemi, pendant que les trois autres se massaient dans un pli de terrain qui les cachaient complètement aux vues de l'adversaire. Tout à coup, la division entière apparut, formée dans l'ordre réglementaire, sur deux lignes et une réserve, et se précipita au trot, puis au galop, contre la brigade ennemie, soutenue par le feu de son artillerie qui, de sa même position, tirait par-dessus sa propre cavalerie. Une immense mêlée s'ensuivit, qui disparut bientôt sous une épaisse poussière — cette partie de la plaine n'est pas gazonnée. — Quand la poussière se dissipa, la brigade battait en retraite.

Un quart d'heure après, l'empereur, qui avait changé de tenue à la caserne des cuirassiers, reparut en uniforme de hussard et montant un autre cheval. Il prit personnellement le commandement de la division de la Garde et lui fit exécuter différentes évolutions. Le dernier acte du specta-

cle se déroula près d'un bouquet de bois formé par la Hasenhaide. On y avait caché deux bataillons de grenadiers du régiment Augusta. L'ennemi, qui ne se doutait de rien, se lança à l'attaque de la division de la Garde; il fut accueilli par le feu rapide de l'infanterie et dut faire subitement volte-face, poursuivi par la cavalerie de la division. En guerre, il aurait été anéanti. Dans les manœuvres de paix, on s'en tire à meilleur compte: il ne restait sur le terrain que deux ou trois chevaux, probablement atteints par des lances. Le reporter — le seul et unique qui dessert en matière militaire les journaux berlinois — a raconté la manœuvre à sa façon; il avait quitté Tempelhof avant ce deuxième épisode et n'en parla naturellement pas, son article a été terminé « de chic », sans aucune vraisemblance; avouez que pour la presse de Berlin il n'y a pas grand honneur à avoir un journaliste de cette force, surtout que ce gaillard n'en est pas à son coup d'essai.

— Les mutations du mois de juin ont été nombreuses; les principales datent du jubilé du 15 juin. Je ne citerai que les principales, pour ne pas allonger ma déjà longue correspondance. Ont passé à la retraite: Le lieutenant-général von Usedom, commandant la 9^e division à Glogau; un autre divisionnaire, von Igel, du 5^e corps, plus toute une série d'officiers supérieurs, en tout 65. Parmi les nouveaux venus, je citerai le lieutenant-général de Natzmer, qui a fait la campagne de 70/71, dans le régiment d'Anhalt. Il commandait comme colonel l'infanterie de marine, puis le 1^{er} régiment de la Garde. Il était aide de camp du roi et, ces dernières années, commandant militaire de Berlin, tout à fait, vous voyez, une *persona grata*. La 12^e division a reçu pour chef Alexandre de Massow, qui s'est distingué dans les campagnes de 1866 et de 70/71; au combat de la Soor, le 18 juin 1866, il s'empara avec son peloton d'une batterie autrichienne; à St-Privat, comme adjudant de bataillon, il eut un cheval tué sous lui, continua le combat dans la ligne de tirailleurs, un fusil à la main, et fut grièvement blessé; il demeura le dernier officier debout du bataillon. Rentré au corps en octobre, après sa guérison, il fut de nouveau légèrement blessé, au Bourget, le 28 octobre.

Le comte de Moltke, le neveu et héritier du grand stratège, a été nommé major général; il commande depuis deux ans une brigade de cavalerie à Breslau. Trois régiments de la Garde ont vu changer leurs commandants, ainsi que le 2^e d'artillerie de campagne, jusqu'ici commandé par un comte de Lippe-Biesterfeld, une nouvelle petite dynastie allemande qui a donné lieu à de graves discussions. Enfin, un aide de camp du roi, le colonel de Löwenfeld, a pris le commandement du 3^e régiment à pied. Löwenfeld est connu dans presque toutes les armées de l'Europe pour avoir accompagné plusieurs fois les officiers étrangers aux manœuvres impériales.

— Les journaux politiques sont fertiles en combinaisons pour le budget militaire de 1899¹. Vous savez que la loi de 1893 cessera de produire ses effets à partir du 1^{er} avril 1899. Il se produira des changements et des augmentations d'effectifs, cela est certain, moins nombreux cependant qu'on le pense : on sera limité par les résultats du recrutement. Or, nous ne pouvons compter que sur une augmentation de 10 à 12 000 hommes de recrues sur les années précédentes et nous arrivons avec ce chiffre à la limite extrême des prestations en hommes que nous puissions atteindre dans notre pays. D'après les journaux mal informés, il semblerait qu'un nombre de 100 000 conscrits soit nécessaire pour faire face aux nouvelles formations. En fait, voici très exactement les combinaisons les plus probables : On créera un second corps d'armée saxon, à Leipzig, un troisième bavarois, à Nuremberg et un corps à Francfort-sur-le-Mein, mais on ne formera pas d'autres corps de troupes. Les effectifs des nouveaux corps d'armée seront prélevés sur les corps à trois divisions et dans les brigades supplémentaires de 1897. On formera en outre trois bataillons de télégraphistes, quelques bataillons de chasseurs à cheval (*Meldereiter*) et quelques sections attelées d'artillerie à pied. On renforcera un peu les bataillons d'infanterie de nouvelle formation (de 1897) aujourd'hui à effectif réduit et on augmentera l'artillerie de campagne. Voilà tout. Les projets présentés par le *Berliner Tageblatt*, la *Gazette de Voss*, le *Courrier de Hanovre* et *tutti quanti* sont de pure invention, vous pouvez m'en croire.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le grand-duc Léopold. — Création de maîtres d'armes militaires. — Un bateau formé d'ustensiles de cuisine. — Conserves pour l'armée et la marine. — Nos « vaisseaux-missions ». — Nouveaux bouchons pour cartouches d'exercices. — Une fête commémorative.

Le grand-duc Léopold a succombé, le 24 mai, dans son château de Hornstein, à la maladie de langueur qui le minait depuis longtemps. Il était âgé de 75 ans.

Fils aîné du grand-duc Rainer-Joseph, le grand-duc Léopold était né

¹ Voici les effectifs budgétaires de l'armée allemande pour l'exercice en cours de 1898-1899 : officiers, 23 176 ; sous-officiers, 78 207 ; troupe, 479 229 ; médecins, 2103 ; payeurs, 1050 ; vétérinaires, 583 ; armuriers, 1012 ; selliers, 93 ; chevaux, 98 038, non compris les chevaux d'officiers, ceux des volontaires d'un an et les chevaux de corvée, qui portent le total à 120 000 environ. Cet effectif est à peu près celui de l'exercice 1897-1898. Les crédits accordés au département de guerre pour 1898-1899 s'élevaient à la somme de 759 874 033 fr. (*Réd.*)

à Milan le 6 mai 1823. Dès sa première jeunesse, il se voua avec ardeur aux études militaires; il avait une prédilection toute particulière pour les sciences techniques se rapportant au militaire. En 1835, il entre dans l'armée avec le grade de colonel. Il prit part, en 1848 et 1849, comme général dans l'armée du Sud, aux campagnes d'Italie. En 1860, il fut nommé inspecteur général du génie, et prit, en cette qualité, la direction supérieure de toute l'arme du génie. Il dirigea comme tel d'une manière remarquable l'instruction théorique et pratique de cette arme, portant une attention spéciale aux inventions dans le domaine de la technique militaire. C'est à lui que nous sommes redevables de l'organisation de notre télégraphe de campagne.

Nommé, en 1865, inspecteur des troupes de marine, il exerça ces fonctions jusqu'en 1868. C'est à lui qu'incombait, en cette qualité, le commandement supérieur de toute la flotte. C'est pendant cette période que la marine militaire autrichienne remporta son plus brillant triomphe, digne d'être gravé dans ses annales en lettres d'or ineffaçables: la brillante victoire de l'amiral Tegetthoff, à Lissa, sur un ennemi très supérieur en force.

Pendant la campagne de 1866, le grand-duc commanda le 8^e corps d'armée dans l'armée du Nord; il prit part aux combats de Scalitz et de Tobitschau.

En 1884, la maladie mit un terme à sa carrière militaire. Général de cavalerie, il renonça à toute fonction publique.

Pendant les cinquante années de son activité militaire, il a donné l'exemple de l'accomplissement fidèle et consciencieux des multiples et souvent pénibles devoirs militaires. Pendant la période de vingt-quatre années où le grand-duc fut le chef supérieur de l'arme du génie, l'auguste prince, par le soin zélé mis à l'instruction militaire et technique des troupes du génie, par une formation consciencieuse du corps des officiers, a rendu les plus grands services à cette arme et par suite à l'armée tout entière.

Au service, le grand-duc exerçait une discipline de fer que rien ne pouvait faire plier.

Le grand-duc Léopold est mort célibataire. Il aimait à vivre retiré et dans la solitude. Il se tenait à l'écart des fêtes bruyantes et de la vie agitée des grandes villes. Depuis qu'il avait pris sa retraite, il habitait, dans un site idyllique et plein de poésie, son superbe château de Hornstein, où courbé par la maladie, il a vécu quatorze ans d'une vie d'ermite.

* * *

La « Feuille des ordonnances », du 29 avril dernier, a créé une nouvelle catégorie d'employés: les maîtres d'armes militaires (*Militärfechtlehrer*). Ceux-ci sont appelés à donner, dans les établissements militaires, les le-

çons d'escrime et de gymnastique. Leurs devoirs professionnels sont indiqués par le plan d'instruction, par les prescriptions de classification et par le règlement intérieur de ces établissements.

Ces maîtres d'escrime militaire appartiennent au groupe des fonctionnaires militaires, et se répartissent de la manière suivante :

Maitre d'armes supérieur de Ire classe	}	avec rang de capitaine.
» » » de IIe »		
» » de Ire »		
» » de IIe »	»	lieutenant.

Les maîtres d'armes se complètent par des sous-officiers de l'armée, lesquels ont à remplir les conditions suivantes : quatre classes d'une école moyenne; quatre années de présence et de service dans la troupe; avoir suivi avec succès excellent les cours de gymnastique militaire et de maîtres d'escrime; avoir fait ses preuves comme maître auxiliaire pendant au moins deux ans dans une maison d'éducation. L'ajustement des maîtres d'armes est analogue à celui des instituteurs militaires.

La création des maîtres d'armes militaires est certainement une mesure importante pour le développement de l'art de l'escrime dans l'armée. Elle a causé une vive satisfaction dans les cercles militaires où l'on en suit avec intérêt les progrès.

Sous ce rapport, notre armée montre la voie et elle n'a à redouter aucune comparaison.

* . .

Dans le courant du mois de mai ont eu lieu sur l'étang de la fabrique de champagne de la maison Kleinescheg, à Graz, d'intéressants essais d'un bateau-cuisine construit par le mécanicien Fritz Figlowski. La construction en est d'une extrême simplicité et il convient tout spécialement à des buts militaires. Il se compose de quatre brancards sanitaires et d'un certain nombre, variable à volonté, d'ustensiles de cuisine, fixés sans autre sur deux rangs contre les brancards, de façon à ne pouvoir bouger.

Une troupe a-t-elle de l'eau à traverser? Vite on confectionne un bateau avec les brancards mentionnés plus haut et les ustensiles de cuisine. Un homme soulève cet appareil par les deux poignées, s'en va directement à l'eau et la traverse. Une cordelette permet de ramener à son point de départ le bateau vide et l'homme peut rester en communication avec ses camarades. M. Figlowsky a traversé trois fois l'étang. Les ustensiles restent intacts. D'ingénieuses rames aident à la manœuvre. Pour les cours d'eau, si l'on veut pouvoir lutter avec succès contre la force du courant, elles devront être agrandies. Tout simple qu'ait paru cet appareil aux assistants, il n'en a pas moins coûté à son inventeur, avant de revêtir sa forme actuelle, des années d'étude et de coûteuses combinaisons. Les expériences seront continuées avec de nouveaux arrangements. On fera à Vienne quelques courses sur fleuve. On les attend avec curiosité.

A l'exposition du Jubilé, à Vienne, figurent entre autres une collection d'objets méritant d'attirer l'attention des militaires autant que le grand public. Ce sont les « conserves Julienne » exposées par la maison Knorr à Bregenz. Un mètre cube de ces conserves ne contient pas moins de 71 000 rations de cette soupe de racines et d'herbettes, si nourrissante, si savoureuse, connue sous le nom « de soupe à la Julienne. » Le mètre cube pèse 1200 kg. Ces chiffres montrent l'importance de ces conserves pour les armées modernes et plus encore pour les flottes actuelles. Pour préparer les 1200 kg. de conserves il ne faut pas moins de 17 000 kg. de légumes frais. Indépendamment de l'économie de place, ces conserves permettent de rendre quatorze fois moindre le poids des subsistances qu'un vaisseau ou une troupe doivent emporter.

Avec le mètre cube exposé on pourrait préparer une soupe savoureuse et nourrissante en quantité suffisante pour sustenter tout un corps d'armée à trois divisions d'infanterie.

Le Torpedo-croiseur *Kaiserin und Königin-Maria Theresa*, sous le commandement du capitaine de vaisseau de ligne C. Ripper, est parti le 12 mai pour Gibraltar. Ce vaisseau de guerre se rend dans les eaux cubaines pour y protéger les ressortissants d'Autriche-Hongrie.

Le croiseur *Kaiser Franz-Joseph*, dont le commandant a reçu des ordres secrets, fait un service de croisières dans la Méditerranée, entre Gibraltar et Alger.

Les deux vaisseaux ont mouillé ensemble et se sont rencontrés à la fin de mai dans la rade de Gibraltar, ils l'ont quittée le 27 mai continuant chacun leur route.

Le *Maria-Theresa* est entré le 30 mai dans le port de La Luz dans l'île Gran Canaria, dans lequel se trouvaient encore les contre-torpilleurs *Rayo*, *Arieto* et *Azor*, détachés de l'escadre Cervera. Après La Luz, le vaisseau touche St-Vincent, et, actuellement (fin juin), il se trouve dans le port de Fort-de-France (île Martinique).

Le vaisseau *Donau*, à bord duquel les élèves de l'Académie de marine entreprirent en septembre 1897 un voyage d'études, a mouillé en avril dernier dans le port de Fort-de-France, l'entrepôt principal de la Martinique. Après un séjour prolongé dans ce port, le *Donau* longea les côtes atlantiques de l'Amérique du Nord, passa à New-York et atteignit le 2 juillet — après une traversée de trente jours, par des temps le plus souvent défavorables, — le port de Greenock et remonta le fleuve de la Clyde jusqu'à Glasgow. Ce voyage fluvial a constitué une des plus intéressantes épisodes de l'expédition du *Donau*; car sur les deux rives de la Clyde se

trouvent des chantiers maritimes considérables et d'importants établissements industriels, à proximité immédiate desquels le *Donau* dut passer. De Glasgow, le *Donau* se rendit à Stornoway, et de là mit le cap sur Bergen; après avoir visité, en passant, plusieurs des ports les plus importants de la mer du Nord et la côte espagnole, le *Donau* rentra à Pola, (sud de l'Istrie) le 1^{er} septembre, c'est-à-dire après un voyage d'une année.

* * *

Pour les cartouches d'exercice du fusil à répétition de 8 mm. M. 88/90 et pour les carabines, on se sert de bouchons spéciaux en papier mâché, semblables, comme forme, aux balles à enveloppe d'acier. Or la pratique a démontré que ces bouchons ne se sont pas complètement pulvérisés par le coup de feu, et qu'ils ont causé aux hommes des blessures plus ou moins graves, surtout quand les coups sont tirés à de courtes distances. Pour remédier à cet inconvénient, on a adopté pour les cartouches d'exercice de 8 mm. un nouveau bouchon. La masse de papier est stérilisée et la balle préparée par un procédé frigorifique est recouverte de stéarine. Par le tir, la balle se pulvérise complètement déjà dans le canon. De plus il a été prescrit que l'on ne devait employer pour la fabrication du carton que des feuilles de papier rouge afin de pouvoir plus facilement distinguer les cartouches d'exercice des cartouches à balles.

* * *

Une fête militaire commémorative, aussi belle que rare, a été célébrée le 21 mai dernier au sud du Danube. Le corps des officiers du 25^{me} régiment d'infanterie, qui se trouve à l'entrée des gorges romantiques de Kasan, a orné d'une plaque commémorative la caverne Veterani, ainsi nommée en l'honneur du général impérial de ce nom. Le général de cavalerie Comte Veterani avait fait occuper cette grotte, en mars 1692, par 300 hommes du 24^{me} régiment d'infanterie et cinq pièces d'artillerie de campagne, et il avait tenu tête à l'armée turque qui s'avancait, tant et si bien que la flotte turque du Danube n'avait pu forcer le passage resserré de Kasan, large à peine de 250 m., que commande cette grotte. Les Turcs firent les plus grands efforts pour se rendre maîtres de la grotte. Ce fut en vain. Pendant quarante-cinq jours entiers, la vaillante garnison leur tint tête. Ce ne fut que le 5 mai, que le peu qui restait, vaincu par la faim et le manque de munitions, consentit à accepter une capitulation à des conditions fort honorables.

Presque un siècle plus tard, cette grotte célèbre dans l'histoire de la guerre était de nouveau le théâtre d'un héroïque et courageux sacrifice. Cette fois ce fut le 1^{er} bataillon du 25^{me} régiment d'infanterie (aujourd'hui baron de Pürker, se complétant à Losonez et tenant garnison à Vienne) qui excita l'admiration du monde entier et s'acquitta une gloire incomparable et ineffaçable. Le 11 août 1788, une subdivision du bataillon avait

défendu pendant six heures contre les assauts d'environ 7000 Turcs, la redoute de Dubova; 6 officiers et 340 hommes tombèrent sur le champ d'honneur. Mais ce sacrifice avait permis au major baron Stein, avec quatre autres compagnies et deux pièces d'artillerie légère, sous les ordres du lieutenant Boith, d'atteindre la grotte Veterani et de l'occuper. Et pendant vingt et un jours, au prix des plus héroïques efforts, la vaillante troupe s'y maintint. Chaque jour, les Turcs renouvelaient leurs attaques. Toutes furent repoussées. Mais à la fin les munitions, les vivres, l'eau firent défaut; les morts amoncelés dans la grotte et les cadavres d'animaux jetés par les Turcs devant celle-ci en rendirent le séjour intenable et provoquèrent de cruelles maladies. Enfin, le 31 août, la garnison capitulait. Pour honorer leur héroïsme et leur courage, les Turcs leur accordèrent tous les honneurs de la guerre, libre sortie avec armes et bagages et sauf-conduit jusqu'au camp impérial.

Pour cette fête historique étaient arrivés de Vienne le commandant du régiment avec une députation de six officiers, trois sous-officiers et deux hommes. De la garnison voisine de Temeswar, étaient venus le commandant de corps, le lieutenant feld-maréchal von Schwitzer, le conseiller ministériel Wallandt, une députation d'officiers du 43^{me} régiment et tous les officiers du bataillon royal hongrois de Landwehr IV 8, les hauts fonctionnaires, le haut clergé et tous les officiers pensionnés présents à Temeswar.

Les participants arrivèrent de Temeswar en bateau jusque devant la grotte Veterani; le commandant de corps y monta par terre et prononça le discours officiel. Le commandant du 25^{me} régiment d'infanterie adressa aux assistants une allocution dans laquelle il rappela en termes enthousiastes les brillants faits d'armes de 1692 et de 1788.

Enfin, saluée par de vibrantes acclamations, fut dévoilée la plaque commémorative, glorification des ancêtres, honneur de ceux qui l'ont posée, exemple pour les générations futures.

Et en fait, la place est digne d'être marquée par un monument. Non loin de l'endroit illustré par la valeur militaire, l'inscription du comte Szechenyi, gravée sur le rocher, raconte le triomphe de la science et du travail, qui tracèrent à travers ces solitudes sauvages une route merveilleuse, riche en ouvrages d'art; plus loin et plus bas, la « plaque François-Joseph », célèbre le travail considérable qui a ouvert à la navigation et au commerce les rapides redoutes et les cataractes de la Porte de Fer; et là-haut, sur la rive droite, la « plaque de Trajan », parle de la civilisation largement répandue par les légions romaines victorieuses, dont les braves soldats, qui résistèrent si vaillamment aux Turcs, furent les dignes descendants et dont nos soldats actuels, comme ceux de l'avenir, sauraient suivre l'exemple glorieux, s'il s'agissait de défendre de nouveau la patrie contre des envahisseurs.

CHRONIQUE ESPAGNOLE*(De notre correspondant particulier.)*

La guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis peut être comparée, du moins dans sa première phase, à une lutte entre un manchot et un boiteux. L'Espagne manque d'une marine qui soit à même de disputer aux Américains la suprématie sur mer; c'est-à-dire qu'elle s'est trouvée sans pieds, pour marcher vers un objectif stratégique qui lui procure l'efficacité d'un triomphe, ne fût-il même que passager. Il manquait aux Etats-Unis — il leur manque encore — une armée de terre assez nombreuse pour profiter de leur force maritime, force que cette puissance possédait depuis le commencement des hostilités : chez eux, c'est comme si les mains leur manquaient pour terrasser un adversaire qui est vaillant, tenace, et peu habitué à s'effrayer des catastrophes à venir.

Mais aucun avantage ne favorise l'Espagne, car nos pieds ne grandiront point, au contraire; ils se raccourciront de jour en jour. Ils ont déjà un peu décré dans la baie de Manille, par la destruction de cette misérable escadrille, qui s'y trouvait; ils ont continué à décroître le jour où l'amiral Cervera fut obligé de s'enfermer dans la baie de Santiago de Cuba, avec ses quatre croisières, *la crème* de la marine espagnole!

La situation de nos adversaires est toute contraire de la nôtre : les mains de nos ennemis grandiront tant qu'il leur sera nécessaire pour obtenir une victoire définitive, tant et si bien que l'administration américaine est parvenue à concentrer son armée régulière, et à l'amener au chiffre de quarante mille hommes environ, qui sont débarqués aux abords de Santiago. Plus tard, s'il le faut, l'ennemi organisera son armée de volontaires et, par le nombre d'abord, puis par le nombre joint à l'expérience (comme cela est arrivé pendant la guerre de sécession), il finira par fatiguer son adversaire et à amener la reddition de l'armée espagnole de l'île de Cuba. Cette armée ne peut en effet recevoir aucun renfort, elle doit même s'estimer heureuse de pouvoir être secourue en vivres et en munitions.

Ce n'est pas le seul avantage des Américains dans la guerre actuelle, ils en ont un autre très important : ils possèdent des alliés qui, jusqu'à ce jour, leur ont servi plus que ne l'aurait fait une armée nombreuse, aguerrie et bien organisée. Ces alliés sont les insurgés tagales, aux îles Philippines, et les insurgés séparatistes à Cuba.

Sans Aguinaldo et les forces indigènes que l'ennemi a soulevées contre la souveraineté de l'Espagne, l'amiral Dewey aurait retiré un bien faible profit de la victoire maritime remportée dans les eaux de Manille, ainsi que de l'occupation de l'arsenal de Cavite.

Il ne faut pas oublier qu'en 1762, l'amiral anglais Drake, fit la conquête non seulement de Cavite, mais encore de Manille, qui est la capitale. A cette époque, l'Espagne ne put envoyer au secours de ses possessions, ni un navire, ni un soldat, pas même un centime; mais dans ce temps-là, les habitants de l'archipel se trouvaient satisfaits du régime politique et social sous lequel ils vivaient, et il suffit de l'appel lancé par un magistrat contre les Anglais, pour que ceux-ci, après avoir occupé Manille pendant un an, sans réussir à faire un pas de plus et à étendre leur conquête, se vissent contraints de l'abandonner en 1763, laissant à l'Espagne une souveraineté plus ferme peut-être qu'avant le désastre maritime. Aujourd'hui, en 1898, les circonstances sont bien différentes; la haine qui existe entre les moines et les indigènes — haine que n'ont que peu de temps assoupies de sages réformes politiques et sociales — a entassé dans l'archipel comme un monceau immense de matière explosible. L'escadre de Dewey a joué le rôle du fulminate qui fait sauter la mine, et dès ce moment, la domination espagnole a ressenti une secousse plus violente que n'aurait produit l'arrivée aux Philippines de toute la marine et de toute l'armée régulière des Américains. Voilà pourquoi il est bien démontré que les alliés de la race jaune des Etats-Unis leur ont été d'une incomparable utilité.

Il en est de même à Cuba, Maximo Gomez et Calixto Garcia sont ceux qui ont rendu possible le débarquement de Shafter à Baiquiri. Le général Blanco dispose à peu près de 80 000 soldats de l'armée régulière et de 40 000 volontaires : mais avec ces forces, il lui faut non seulement surveiller les 2 500 km. de côte, afin de s'opposer aux tentatives de débarquement des Américains, qui sont maîtres de la mer, mais il doit encore empêcher les insurgés de s'emparer de toute ville de quelque importance sur une étendue de 111 000 km², depuis le cap San Antonio jusqu'au cap de Maisi, deux caps qui se trouvent à 1000 km. de distance. Si la rébellion n'existait pas, l'armée espagnole aurait pu se concentrer dès l'origine sur trois ou quatre points stratégiques (La Havane, Santa Clara, Puerto Principe, Bayamo) et de là, en raison des conditions géologiques et topographiques de Cuba, il lui aurait été facile d'opposer au débarquement des Américains, à n'importe quel endroit, des forces bien supérieures. Ces forces eussent été capables peut-être de les rejeter à la mer, mais, à coup sûr, elles auraient suffi pour les enserrer dans une zone étroite et malsaine du littoral (à cette époque, elles le sont toutes sur la côte), protégés par les canons de l'escadre. Ce plan n'a pu s'effectuer parce que les bandes d'insurgés ont obligé le général Blanco à disséminer ses troupes pour les empêcher de s'emparer des places importantes; ajoutons que les insurgés opposent constamment des entraves aux mouvements des troupes espagnoles, soit en détruisant le petit nombre de chemins de fer qui existent à Cuba, soit en inquiétant les colonnes dans les passages difficiles (dans cette saison des grandes pluies, tous les passages à Cuba

deviennent dangereux). Les rebelles donnent en outre aux yankees toute sorte de nouvelles, ils leur font connaître la configuration du pays, tous les accidents du terrain ; il en résulte que les trois quarts, sinon la totalité, des succès du général Shafter sont dûs aux chefs rebelles, Gomez et Garcia.

L'Espagne lutte de plus contre un ennemi formidable : sa situation financière.

Le budget ordinaire de l'Espagne est en moyenne de 800 millions de francs pour la péninsule, de 120 millions pour Cuba et de 80 millions pour les îles Philippines. Aujourd'hui, Cuba et l'Archipel pèsent sur le trésor de la péninsule ; et l'Espagne, pendant ces trois longues années de guerre, a dépensé plus de deux milliards de francs, dont les intérêts seuls s'élèvent à 120 millions. En conséquence, ce budget de 800 millions, qui est la ressource financière du pays en temps de paix, se trouve maintenant surchargé de 320 millions pour les frais extraordinaires, sans compter le capital nécessaire pour subvenir aux dépenses occasionnées par la guerre, qui ne peuvent être calculées au-dessous d'un milliard par an au moins.

A ces dépenses s'ajoutent les conséquences naturelles de l'exode du capital espagnol pour les achats militaires, puis la dépréciation énorme du papier-monnaie, et l'on comprendra que l'Espagne ne puisse retirer aucun avantage de la prolongation de la lutte.

Non, nous ne pouvons nullement espérer qu'une résistance tenace aux îles Philippines et à Cuba puisse lasser nos adversaires, qui jouissent d'un crédit immense et intact. Bien avant que le courage ne fasse défaut aux soldats qui sont commandés, à Cuba, par le général Blanco ; à Porto-Rico, par le général Macias ; à Luzon, par le général Augustin ; aux Visayas, par le général Rios, bien avant que parmi ces braves Espagnols le découragement ne se manifeste, le gouvernement espagnol se trouvera dans l'impossibilité de réunir les ressources indispensables à l'entretien de ses armées.

Après avoir reconnu avec loyauté les avantages militaires que (tant ceux qui leur sont propres que ceux qui leur sont fournis par les Tagales et les Cubains) les Américains ont sur nous, les lecteurs de la *Revue militaire suisse* peuvent croire un militaire espagnol, qui leur prédit, que le triomphe définitif des Etats-Unis sera dû plutôt à la puissance de l'argent qu'au succès des batailles, plutôt à l'épuisement des contribuables et du trésor de l'Espagne qu'au découragement de nos valeureux soldats.

Je termine cette correspondance d'aujourd'hui, dans laquelle je me suis proposé de donner aux officiers de l'armée suisse, que j'estime depuis bien des années, une idée synthétique de cette malheureuse campagne. Dans une prochaine lettre, j'entrerai dans d'autres détails et dans une analyse d'un ordre différent.

Madrid, le 1^{er} juillet 1898.

CHRONIQUE FRANÇAISE*(De notre correspondant particulier.)*

Changement de ministère. — Voyage d'état-major. — Le pas de l'infanterie.
— Dans l'artillerie.

La disparition du général Billot était prévue depuis quelque temps. Avant même que le cabinet eût rencontré l'écueil qui l'a fait sombrer, le ministre de la guerre avait préparé son débarquement et pris ses dispositions pour atterrir en bon port. Les circonstances ne lui ayant pas permis de se séparer de ses collègues, il a été compris dans le naufrage général. Les qualités et les défauts qui ont amené sa chute, je les ai indiqués dans ma chronique de janvier, en montrant qu'il était ce que nous nommons un « roublard », c'est-à-dire l'homme habile qui dénoue, plutôt que l'homme énergique qui tranche. Il avait beaucoup d'assurance dans le langage, tandis que sa conduite dénotait une certaine hésitation. Aussi sa bonhomie n'inspirait-elle plus, à la fin, la même confiance qu'au début. Le parlement en avait assez. Mais ce qui a peut-être mis le comble au mécontentement, c'est que jamais le favoritisme n'a plus ouvertement régné que sous ce règne. Et pourtant on est bien fait aux passe-droits : chacun espère en profiter à son tour, et, par suite, s'émeut peu des faveurs qu'obtiennent certains camarades.

Tout compte fait, le général Billot aura été un de nos meilleurs ministres. Il a réparé bien des erreurs et fait d'excellentes choses. En prenant le portefeuille de la guerre, il avait d'abord cet avantage de n'être pas un novice. Ayant déjà habité le palais de la rue Saint-Dominique, il en connaissait les tours et les détours. N'ayant jamais quitté le monde politique, il en connaissait aussi les tours et les détours. Tout cela ne pouvait que l'aider dans l'accomplissement de son œuvre. Sa stabilité (vingt-quatre mois, c'est long pour une existence de... ministre, comme disait Tacite : *grande mortalis avi spatium!*) et les fautes de ses prédécesseurs ont contribué à la lui faciliter. On a beau jeu à venir après un Mercier qui a entassé fautes sur fautes. Enfin, son activité physique même l'a aidé, et sa remarquable facilité de parole lui a servi. Peut-être l'a-t-elle parfois entraîné un peu loin. Je lui ai entendu dire aux manœuvres de Beauvais, il y a cinq ou six ans, qu'il était détenteur du secret de la victoire ; on m'affirme qu'il l'a répété aux grandes manœuvres de 1897 et qu'il s'est engagé à faire tenir les règles de l'art militaire dans une mince plaquette qui les renfermerait toutes et qui, néanmoins, pourrait être lue et comprise par le dernier troupien, aussi bien que par les généraux en chef. Il ne se gênait

pas pour envoyer aux régiments, comme un modèle, le récit, rédigé par lui, d'un voyage d'état-major qu'il avait dirigé. Dans toutes ces manifestations de son moi entrain un réel sentiment d'optimisme, de la confiance en son étoile, mais aussi la conscience du progrès réalisé. Et il n'y avait en cette conviction rien d'outrecuidant, car, sous l'impulsion personnelle du général Billot, je le répète, d'excellentes mesures ont été prises, qui légitiment la bonne opinion qu'il pouvait avoir de lui-même : ne citais-je pas, dans ma dernière chronique, ce qu'il a fait pour l'instruction de tir de l'infanterie, de cette pauvre infanterie, si souvent sacrifiée aux autres armes ? Celles-ci, d'ailleurs, n'ont pas eu à se plaindre d'être délaissées, puisque l'artillerie vient d'accomplir une évolution considérable, presque une révolution : vous en connaissez les grandes lignes, et, pas plus tard que tout à l'heure, je vous donnerai de nouveaux détails qui vous prouveront qu'il a été beaucoup fait pour le canon.

M. Godefroy Cavaignac n'est pas de ces hommes sur qui les considérations de personnes puissent avoir grande influence. Il n'y a pas à craindre de favoritisme avec lui : il ferait plutôt du népotisme à rebours. Son honnêteté puritaine et intransigeante a tellement horreur d'être mise en suspicion, il tient tant à manifester son indépendance, qu'il suffit de compter parmi ses amis ou d'appartenir à sa famille pour être aussitôt l'objet d'une mesure désagréable et pour ne jamais obtenir ou l'avancement ou la résidence qu'on est en droit d'espérer. Défaut pour défaut, cette exagération d'incorruptibilité vaut bien les passe-droits et l'arbitraire qu'on a eu à reprocher à trop de ses prédécesseurs.

S'il est indifférent aux gens qui l'entourent, si, au lieu de suivre la mode traditionnelle et d'appeler à lui des officiers de connaissance, il s'en remet au chef d'état-major de l'armée du soin de composer son état-major particulier, il est inflexible sur les principes. Il ne se fait pas une cour composée de ses créatures et il n'est pas l'esclave d'une camarilla militaire, mais avec quelle persistance il suit ses idées ! Celles-ci ont le malheur, hélas ! de n'être pas toutes justes, ce qui n'a rien d'étonnant de la part d'un théoricien qui ne connaît pas le soldat, qui ne connaît pas l'homme, qui ignore qu'on ne saurait commander des armées formées d'âmes humaines si on n'a pas la moindre notion de psychologie. Or il n'est pas psychologue. Il n'est que jacobin. N'empêche qu'il peut, lui, aussi, faire beaucoup de bonne besogne. Il ne manque pas d'intelligence ; il est extrêmement laborieux, instruit, tenace. Il s'intéresse aux questions économiques, administratives. Seulement, il est malheureux que, pour les questions militaires, son incompetence l'oblige à s'en remettre à d'autres et l'expose à en être le jouet. Qui vivra verra. Et aussi on verra s'il vivra.

— La tourmente politique n'a pas empêché l'armée de se livrer à ses occupations habituelles. L'état-major a exécuté un grand voyage auquel

son chef seul a manqué. Le général de Boisdeffre a été opéré d'un anthrax, pendant qu'une série de marches et de combats, plus fictifs les uns que les autres, se déroulait en Champagne, pour l'instruction des divers quartiers-généraux dont tous les organes fonctionnaient.

Dans le même temps, ou à peu près, l'Ecole de Saint-Cyr se rendait au Camp de Châlons, partie par les voies ferrées, partie par étapes, et elle exécutait, chemin faisant, de très intéressants exercices de service en campagne. C'est depuis bien peu d'années que cette coutume a pris naissance; mais la voici déjà complètement entrée dans les mœurs, et on ne saurait que s'en féliciter. En dépit des théoriciens qui veulent qu'on fasse abstraction de la configuration du sol, il faut étudier les ressources qu'offrent les terrains variés, et ne pas toujours évoluer sur des champs de manœuvres soigneusement nivelés. Malheureusement, l'état des cultures a empêché nos jeunes élèves-officiers de passer à travers champs, et ils en ont été réduits à des simulacres de service en campagne, à des amorces, pour ainsi dire. Mais c'est encore mieux que rien. Les apparences, les conventions, les fictions, peuvent avoir des dangers pour la troupe dont l'esprit simple et borné risque de ne pas interpréter le sens des actes et sur l'imagination de qui on ne saurait compter pour en pénétrer la signification. Des intelligences vives et douées de la faculté d'abstraction savent deviner ce qu'il y a de réel derrière une formule de pure convention, et, avec elles, les fictions sont sans grands inconvénients, encore qu'il vaudrait certes mieux qu'on pût s'en dispenser.

— La presse continue à parler beaucoup du nouveau canon de campagne. Le *Temps*, le *Figaro*, le *Petit-Parisien* lui ont consacré des articles plus ou moins développés. Les journaux spéciaux sont plus réservés. Cependant ils ne se gênent pas, eux non plus, pour y faire allusion. La *France militaire* ne se plaignait-elle pas, l'autre jour, du mystère qu'on fait autour de ce matériel et de la sévérité avec laquelle on en éloigne non seulement les simples curieux, mais même les généraux étrangers à l'artillerie? Elle exprimait son indignation de ce qu'on refusât aux chefs de l'armée de leur laisser voir ce qu'on montre à de simples soldats, et même à des réservistes!

La raison de cette discrétion peut sans doute se trouver dans l'entre-filet suivant, qui a tout l'air d'être un communiqué, et qui doit d'autant plus en être un qu'il a paru dans le journal ministériel et officieux par excellence :

C'est là une question (il s'agit de la composition de la batterie) qui, depuis quelques jours, fait bien du bruit dans le monde militaire. En voici l'origine. Une instruction *confidentielle*, sorte de règlement provisoire pour la manœuvre et le tir du nouveau canon de campagne à tir rapide, prévoit la composition de la batterie à 4 pièces, au lieu de 6 pièces que comporte l'organisation actuelle. On s'est demandé si le comité d'artillerie avait le droit, sans

consulter le commandement particulièrement intéressé dans la question, de prononcer cette modification capitale à l'organisation de l'arme, modification que, d'ailleurs, sont loin d'approuver tous les officiers compétents.

La batterie de 4 pièces n'est expérimentée qu'à titre d'essai sur la proposition du directeur de l'artillerie au ministère de la guerre; jusqu'ici il n'y a pas de solution prise, et ce n'est qu'après les manœuvres qui suivront les écoles à feu qu'un rapport sera adressé, par l'intermédiaire du ministre, au conseil supérieur de guerre. Du reste, au mois de novembre prochain, les Chambres auront à se prononcer sur ce sujet, car la mise en service des nouveaux canons apportera certainement des changements dans les cadres des quarante régiments d'artillerie de campagne que nous possédons en ce moment.

Que conclure de là, si non qu'on n'est pas encore tout à fait sorti de la période des essais et des tâtonnements? Que tous les corps d'armée aient reçu quelques pièces, c'est de notoriété publique et personne ne songe à le nier. Dans les vingt brigades d'artillerie, on voit journellement des spécimens de ces véhicules fort étranges, qu'on traîne par les rues de la ville. J'ai assisté, à Vincennes et à Satory, à leurs manœuvres et à leurs évolutions; mais, comme il s'agit de simples expérimentations, je juge inutile d'en parler. Tout au plus exprimerai-je ma surprise d'avoir vu le caisson marcher avant la pièce, ce qui est contraire à l'ordre normal et traditionnel, mais non rationnel, des préséances. Sans doute, on a voulu montrer que, sans projectiles, le canon n'est rien. Mais sans canons que serait le projectile? Et n'est-ce pas là la vieille fable: *Les membres et l'estomac*, dont la morale est que tout se tient? D'ailleurs, pour marquer cette solidarité, le caisson est intimement accouplé à la pièce: il lui reste accolé et comme qui dirait botte à botte dans les mises en batterie et parfois même en colonne de route.

Mais, je le répète, à quoi bon décrire des formations dont nous ignorons si elles sont définitives et de qui nous avons des raisons de douter qu'elles le soient? De même, je crois inutile de résumer la controverse à laquelle donne lieu l'organisation par groupe des deux batteries, chacune d'elles étant à quatre pièces seulement, comme on vient de le voir. La réduction à deux batteries semble d'autant plus improbable que justement on vient de reconstituer le groupe à trois, dès le temps de paix. On a renoncé à l'idée, qui avait prévalu pendant quelques années, de former une troisième batterie au moment de la mobilisation, en prélevant le tiers de deux batteries existantes, de façon à avoir trois unités à peu près équivalentes, mais hélas! également médiocres. L'opinion a accueilli favorablement le retour à des errements meilleurs. Et voici qu'on remettrait ce progrès en question!

En même temps que celle-là, d'autres mesures ont été prises, qui ont pour objet d'enlever aux généraux de division le commandement des « sections de munitions »; elles sont attribuées maintenant au général commandant le corps d'armée et forment, sous ses ordres, un premier

échelon du parc, l'ancien « parc de corps d'armée » formant le deuxième. Les éléments des deux échelons ont d'ailleurs été rendus identiques, ce qui permet de les « interchanger ». On évite ainsi tout transbordement de munitions dans bien des cas.

— J'ai parlé, le mois dernier, des insuffisances de notre infanterie : elle ne sait ni tirer ni marcher; elle n'apprend, à vrai dire, ni l'un ni l'autre. Il y a même certains de ses officiers, d'après lesquels elle n'aurait aucunement besoin d'apprendre à marcher, puisque c'est un exercice auquel tout homme se livre naturellement dès son plus jeune âge. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette raison n'est guère probante. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir; mais c'était de la mauvaise prose. On marche à partir de deux ans, comme on mange à partir du jour où on est sevré. Mais les dyspepsies, les gastralgies, la dilatation de l'estomac et les maladies généralement quelconques de l'appareil digestif sont pour démontrer qu'on mange mal. L'instinct des animaux, paraît-il, ne les trompe pas. Celui des hommes, altéré par l'atavisme, les induit en grave erreur. Le laboureur se traîne pesamment; l'ouvrier s'avance allègrement en balançant les hanches. De ces deux manières de « progresser », quelle est la bonne? Notez qu'il ne faut évidemment pas employer les mêmes moyens pour se promener ou pour faire du chemin sac au dos; et on ne va pas de la même allure quand on est isolé ou qu'on se trouve en nombreuse compagnie, et, par suite, obligé de se régler les uns sur les autres. Même ceux qu'on pourrait appeler les professionnels de la marche procèdent de façons différentes. Le facteur rural, par exemple, qui suit les routes, ne fait pas ses enjambées comme le chasseur qui traverse les labours. Il y a certainement des règles à observer dans le mécanisme du pas, règles qu'on doit pouvoir déduire de l'étude de la physiologie, de la mécanique et de diverses autres sciences. Cette action rationnelle des différents membres du corps humain, le Dr Félix Regnault et le commandant de Raoul l'ont entreprise dans un travail¹ qui rappelle le beau traité que le Dr Gustave Le Bon a consacré naguère à la conduite raisonnée du cheval (*L'équitation actuelle et ses principes*. Paris, Firmin Didot, 1895).

La conclusion à laquelle arrivent les auteurs, c'est que la marche « en flexion » a une supériorité incontestable sur les autres modes de progression. Son emploi permet d'obtenir de la troupe, après un court entraînement et sans fatigue excessive, une vitesse de *dix kilomètres à l'heure* soutenue pendant deux heures! A ce train, l'infanterie irait plus vite que les armes à cheval!

Le docteur Manouvrier a observé que les professionnels de la marche, c'est-à-dire les montagnards, les paysans, les chasseurs, emploient cette

¹ *Comment on marche* (Paris, Henri Charles-Lavauzelle).

allure. Il a remarqué que les soldats fatigués y ont tout naturellement recours. Ce savant docteur a même donné les raisons qui lui font croire que, aux époques préhistoriques, nos ancêtres marchaient de cette manière. D'autre part, le docteur Regnault a vu pratiquer ce genre de locomotion dans l'Inde, et des voyageurs l'ont observé chez maintes peuplades diverses. D'où vient donc qu'on l'ait généralement abandonné? C'est que, pour la marche comme pour presque tous les actes de la vie, nous sommes esclaves d'une esthétique conventionnelle : dès notre enfance, on nous apprend à marcher « d'une façon distinguée » en tenant le buste droit, en ne remuant pas les bras et en posant les pieds sur le sol, la jambe bien étendue et le pied en dehors. Or, la marche en flexion consiste à ne lever les pieds que juste assez pour éviter les aspérités du sol, à tenir les jarrets ployés, à pencher le haut du corps le plus en avant possible, à poser le pied bien à plat, sans bruit. En bonne conscience, dit le général Tricoche, on ne peut guère reprocher à un père de ne pas enseigner ces principes-là à son enfant, et il est difficile de se représenter sans sourire l'aspect des promeneurs de l'avenue du Bois marchant « en flexion ». Continuons donc de donner à nos jeunes hommes une allure « distinguée »; mais retenons avec soin le principe de la marche « en flexion » pour les professionnels de la marche, à commencer par les soldats.

Cette méthode a été expérimentée sur l'initiative d'éminents généraux, tels que les généraux de Négrier, qui a donné l'élan, Fay, Colonieu. Les résultats ont été remarquables. Seulement — il y a un seulement, — appliquée par d'autres instructeurs que le commandant de Raoul, la méthode n'a pas toujours aussi bien réussi. Dans certains cas, les tâtonnements de l'instructeur, joints à son inexpérience, ont déterminé chez les hommes une grande fatigue qui n'a pas permis de pousser plus loin les épreuves. Le commandant de Raoul assure que ces rares échecs ont toujours été amenés par la même tendance : on veut aller trop vite.

CHRONIQUE ITALIENNE*(De notre correspondant particulier.)*

La militarisation des employés des chemins de fer, des postes et des télégraphes. — L'avancement des officiers. — Le cyclisme en Italie. — Militaires décorés à l'occasion des récentes émeutes. — Transformation du matériel d'artillerie de campagne. — La condition des sous-officiers. — Nos bataillons côtiers.

Ma dernière lettre de juin vous disait que la nomination du général Afan de Rivera au Ministère des Travaux publics avait pour but de militariser le personnel des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Pour peu que vous ayez suivi les émeutes révolutionnaires du Milanais, vous comprendrez aisément les raisons qui ont engagé le gouvernement à prendre cette mesure. Je n'y reviens donc pas. Toutefois, n'est-ce pas sans regret que nos officiers ont vu ce brave officier quitter le Ministère de la guerre, où il était sous-secrétaire ; ce regret n'est guère racheté que par l'espoir du profit qu'en retirera la patrie, dont l'unité s'est trouvée un instant menacée.

Les propositions relatives à la militarisation du personnel des transports et des postes et télégraphes font l'objet d'un projet de loi qui sera prochainement présenté à la Chambre. La Commission chargée d'en étudier le côté militaire est présidée par le majorgénéral Bertoldo. Elle se compose d'un employé du Ministère des travaux publics et deux employés du Ministère de la guerre, dont l'un est capitaine d'Etat-major.

Le projet traite spécialement la partie disciplinaire ; il prescrit que le Ministère de la guerre a sur le personnel la même autorité que sur les officiers et les troupes de réserve, je veux dire sur les militaires en congé illimité. En matière disciplinaire, les employés des transports restent subordonnés à leurs supérieurs respectifs ; le grade militaire qu'ils peuvent revêtir n'aura aucune valeur dans l'exercice de leurs fonctions. Les peines disciplinaires demeurent celles fixées par les règlements des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Les délits, par contre, rentreront sous le code militaire et les auteurs seront déférés aux Tribunaux militaires. Tout le personnel de ces services sera considéré comme militaire dès le jour de la promulgation de la loi ; il continuera cependant à porter l'uniforme du service auquel il est attaché.

Le général Tarditi a succédé au général Afan de Rivera au sous-secrétariat de la Guerre. Il continuera sans y rien changer le programme de ce Ministère. Sa nomination a beaucoup plu à l'armée qui apprécie ce général pour sa valeur et son habileté dans les questions militaires, aussi bien qu'en politique.

— Il règne parmi nos officiers de cavalerie, d'artillerie et du génie un grand mécontentement en raison de l'inégalité de leur avancement vis-à-vis de celui de l'infanterie. Cette inégalité est surtout choquante pour le passage du grade de capitaine à celui de major. Le député Palizzolo se propose de présenter à ce propos une interpellation à la Chambre. Qu'en adviendra-t-il ? Impossible de le prédire.

On proposerait en effet, pour accélérer un peu l'avancement dans la cavalerie, d'octroyer le grade de colonel aux cinq chefs de régiments, qui, d'après une ancienne disposition ministérielle, sont commandés par des lieutenants-colonels. Puis on aurait l'idée de former ces régiments en trois groupes de deux escadrons (au lieu de deux groupes, de trois escadrons, formation actuelle) ; on créerait ainsi une place pour un lieutenant-colonel par régiment. On prétend pour justifier ce groupement, qui, à mon avis, n'a pas de raison d'être, que les demi-régiments ne sont pas maniables, qu'ils s'adaptent mal aux formations tactiques et qu'on détache rarement un demi-régiment, bref que le groupement ternaire des escadrons n'est pas pratique...

— Le cyclisme militaire va bientôt recevoir chez nous une solution. On a formé récemment une compagnie cycliste qui a déjà exécuté, avec succès, une excursion dans l'Apennin central. La même compagnie, composée de bersagliers, vient d'exécuter de nouvelles expériences pratiques, afin de fixer le choix définitif d'une machine. La compagnie, partie de Parme, le 9 juin, à 5 h. du matin, passa par Mantoue, Valeggio, Vérone et arriva à Desenzano (sur le lac) où elle fit arrêt la journée suivante. Elle rentra à Parme par Brescia, Crémone et Piadena. Les cyclistes ont essayé plusieurs modèles de machines, entre autres quatre du capitaine Gérard de l'armée française, quatre Steyer, cinq métropole-acathène, deux gladiator, dix du type du capitaine Boselli (italiennes), cinq du capitaine Carraro (italiennes) et plusieurs de la fabrication de notre Génie militaire. Nous saurons sous peu à laquelle de ces machines on aura donné la préférence.

— La plupart des journaux, ces derniers temps, relataient les noms des militaires qui ont été décorés pour les services rendus lors de la répression des dernières émeutes. Une vraie pluie de croix, de rubans et de médailles ! La plus haute distinction est celle qu'a décernée le Roi au général Bava Beccaris qui commandait à Milan. Elle était accompagnée d'une lettre de S. M. remerciant le général de son énergie à réprimer les désordres. Les journaux politiques n'ont pas parlé de cette distribution de récompenses et de son opportunité¹.

¹ On nous écrit d'Italie que l'intempestive proposition de Rudini de récompenser les soldats qui se sont distingués pendant la révolution a été très mal vue, même dans les milieux militaires. Les soldats ne tiennent pas à porter des décorations qui rappellent le souvenir d'une guerre civile. (Réd.)

— La prudence avec laquelle l'Italie poursuit ses études pour la transformation de son artillerie de campagne n'est, on le comprend, que la conséquence de nos conditions économiques. Les lecteurs de la *Revue* qui ont suivi (dans votre numéro d'avril) les expériences de Nettuno en savent déjà quelque chose.

Tandis que la France et l'Allemagne ont déjà donné l'exemple et que leur artillerie nouvelle arrive à une vitesse de tir de six ou sept coups par minute, et même plus, nous en sommes toujours à nos deux ou trois coups. Le fait est grave, mais grave aussi serait la dépense nécessaire au remplacement de nos 290 batteries de campagne. On calcule qu'elle se monterait à 70 millions. Dans les conditions économiques et politiques actuelles, la Chambre n'accorderait que bien difficilement un aussi colossal crédit. Aussi, il semble que le Ministre des finances et celui de la guerre se soient mis d'accord pour remplacer seulement le matériel 7 cm. — dont la dépense n'ascenderait qu'à environ 18 millions — et pour transformer le 9 cm. en vue d'augmenter sa mobilité et sa rapidité de tir.

Plus tard, lorsque la situation financière du royaume le permettra, on procédera aussi au renouvellement du 9 cm. qui, en raison de son poids, ne pourra pas rester longtemps encore au service.

Il est très curieux de suivre d'ailleurs les appréciations diverses des journaux italiens et même étrangers sur nos dépenses militaires. Quel conflit d'idées! Les uns, dans des articles fulminants, désapprouvent hautement cette façon de dissiper les deniers publics en dépenses militaires; d'autres, au contraire, recommandent avec passion au gouvernement de ne pas perdre de vue les préparatifs de nos voisins et de se tenir toujours prêt. L'Allemagne va augmenter ses corps d'armée uniquement parce que la France l'a imitée à son tour dans la formation des quatrièmes bataillons. Et chez nous? Que faisons-nous? Chez nous, on assiste à certains changements d'opinions qui justifient entièrement ce qu'un journaliste anglais disait de nous, à une autre occasion, avec une façon de parler toute italienne: *Gli italiani vorrebbero la botte piena e la moglie ubbriaca.*

Pendant les émeutes, on chantait les louanges de l'armée, on vantait son abnégation, son courage, on reconnaissait son absolue nécessité; à peine les troubles calmés, on parle déjà d'économies à réaliser sur son compte! N'a-t-il pas raison notre anglais?

— La crise économique que nous traversons depuis des années a aussi son contre-coup dans d'autres domaines; elle fait le plus grand tort à notre classe de sous-officiers. Les conditions dans lesquelles se trouvent ces militaires demandent une prompte amélioration. Sans leur accorder les avantages pécuniers d'autrefois et sans être bien généreuse à leur égard, la loi de 1883 avait cependant l'avantage de définir nettement leur sort: Après douze ans de service, le sous-officier avait droit à une prime

de 2000 liras et à un emploi du gouvernement. Depuis des années, cette loi est restée lettre morte. Tous les corps regorgent de vieux sous-officiers qui attendent toujours en vain l'emploi qui leur est promis. Cet état de choses a de graves conséquences : il fait naître d'abord un vif et juste mécontentement parmi ces sous-officiers qui voient leurs avantages méconnus, il arrête l'avancement des plus jeunes. Il en résulte qu'on ne recrute plus dans les régiments d'éléments nouveaux et qu'on ne trouve plus à enrôler de jeunes gens comme sous-officiers. En quoi ces jeunes gens n'ont pas tort. La perspective de subir le sort des 2000 sous-officiers qui attendent depuis des années un emploi n'est guère encourageante ! Aussi les régiments sont-ils dans une grande pénurie de sergents : on en compte tout au plus un par compagnie, encore que la qualité des rares nouveaux venus est loin d'être fameuse ; il faut bien accepter tout ce qui se présente.

Dans l'intérêt du service et par respect pour un sentiment de justice et d'humanité, nous espérons que le Ministre de la guerre prendra à cœur de remédier à cette situation qui risque de devenir pire encore, depuis qu'on a supprimé les districts de recrutement et qu'on va ainsi verser dans les régiments une masse de vieux sous-officiers devenus disponibles.

— La valeureuse conduite des Espagnols à Cuba, et leur habileté à se défendre contre le débarquement de leurs adversaires, ont réveillé chez nous le souvenir de l'existence de nos bataillons côtiers. Divers journaux ont donné l'alarme. En effet, aucun Etat n'a un littoral plus étendu que le nôtre, et ne serait en temps de guerre plus exposé à des tentatives de débarquement. Nos bataillons côtiers sont effectivement formés, mais ils n'existent que sur le papier, les cadres seuls sont au complet, et si la composition des bataillons est bien déterminée en une certaine mesure, ils n'ont cependant jamais été appelés à des manœuvres destinées à les préparer à un service qui acquerrait une réelle importance à un moment donné.

On a fait par contre quelque chose pour le développement de notre marine. Le Ministre de la marine qui vient de mourir, M. Brin, avait ordonné, dans les derniers jours de sa vie, la mise en chantier de trois cuirassés d'un type tout nouveau, dont la vitesse dépassera 21 nœuds.

Ces nouveaux navires seront construits dans les chantiers de Castellamare, de la Spezzia et de Venise.

Un décret tout récent du roi Humbert a décidé que l'un de ces cuirassés portera le nom de Bernedetto Brin, auquel est dû ce nouveau type de navire de guerre.

